

Les sapeurs-pompiers de France décus des propos du chef de l'Etat.

Malgré quelques avancées louables, les sapeurs-pompiers de France considèrent comme **très insuffisants les propos du chef de l'Etat ce matin lors de leur congrès national à Tours**, au regard de leurs attentes et des enjeux criants en matière de secours (catastrophes naturelles, terrorisme, risques technologiques...sans oublier dans le même temps l'évolution forte du nombre d'interventions au quotidien).

La FNSPF salue la mise en œuvre des engagements pris par le président de la République en 2013 sur :

- Les mesures annoncées en faveur du volontariat, même si l'objectif de 200 000 sapeurs-pompiers volontaires en 2017 ne sera pas atteint ;
- Le renforcement de la collaboration entre les sapeurs-pompiers et les acteurs de la Santé.

Eric Faure, président de la FNSPF s'est en outre félicité de l'attribution du label Grande cause nationale à la campagne « *Adoptons les comportements qui sauvent* » au collectif formé par les sapeurs-pompiers de France, la Croix-Rouge et la Protection civile, auquel le président de la République a apporté le soutien de l'Etat.

Mais, alors qu'il s'était engagé à pérenniser le nombre de casernes, **le chef de l'Etat n'a apporté aucune réponse nouvelle aux inquiétudes provoquées par la poursuite de leurs fermetures** (250 depuis 2013, s'ajoutant aux 600 entre 2006 et 2012), se limitant à rappeler les instructions du ministre de l'intérieur aux préfets. Pourtant, cette réduction des implantations dans les territoires allonge les délais d'intervention, affaiblit la capacité de mobilisation en masse, délite le lien social et rend plus difficile l'engagement de sapeur-pompier volontaire, au moment même où le contexte exige un renforcement de l'engagement citoyen.

Si le président de la République a cité les sapeurs-pompiers comme troisième force de la sécurité, il n'a présenté aucun dispositif en témoignant.

Pour Eric Faure, « ***les sapeurs-pompiers de France espéraient et attendent l'affirmation par l'Etat d'une ambition sur leur place dans la sécurité nationale et une vision stratégique pour remplir pleinement leur mission face aux enjeux de secours.*** »

Le président de la République n'a ainsi pas pris en compte le constat de la FNSPF relatif à l'accroissement des inégalités des populations face aux secours entre départements riches et pauvres, avec des budgets par habitant consacrés aux Sdis variant du simple au double, et la nécessité d'un rééquilibrage pour éviter toute rupture opérationnelle.

Eric Faure a estimé que la consolidation du modèle de secours n'exigeait **pas de moyens financiers supplémentaires, mais uniquement leur meilleure affectation.**

La FNSPF réaffirme sa volonté d'une contribution financière de l'Etat versée directement aux SDIS. Le président Faure a ainsi rappelé qu'un milliard d'euros était versé par l'Etat aux départements en étant explicitement affectés aux besoins des Sdis. Il a estimé qu'un versement direct aux Sdis permettrait à l'Etat de renforcer son rôle de pilotage.

Contact presse :

Kimia Torbati - 06 24 89 50 76 – k.torbati@pompiers.fr

Seule mesure annoncée : 20 millions d'euros de soutien en 2017 à l'investissement à répartir entre 98 Sdis (qui cumulent un budget d'investissement de 800 millions d'euros). Cette aide ne constitue d'ailleurs pas une dépense nouvelle, mais provient d'une réaffectation des économies permises par la réforme de la prestation de fin de service des sapeurs-pompiers volontaires.

A ce titre, la FNSPF réitère sa demande d'éviter tout saupoudrage de cette somme et son affectation au projet de système national de gestion opérationnelle dont la création a été au demeurant confirmée par le chef de l'Etat.

La FNSPF déplore également l'absence de toute annonce propre à concrétiser la volonté de l'Etat d'intégrer dans ses services des officiers supérieurs de sapeurs-pompiers et, par là même, de bénéficier de leurs compétences dans le domaine de la planification et de la gestion des crises.

Autre annonce : l'intégration des sapeurs-pompiers dans la réserve opérationnelle de sécurité civile prochainement créée. La FNSPF en prend acte. Si elle regrette le refus du Président d'intégrer les sapeurs-pompiers dans la Garde nationale, elle demande que cette réserve opérationnelle soit pleinement associée à la dynamique d'engagement générée par la création de la Garde nationale.

Présents dans la salle, les sapeurs-pompiers ont entendu, dans le respect au demeurant, un discours plaisant pour les sentiments sincères exprimés de reconnaissance et de gratitude de la Nation, mais décevant par son manque de réponse face aux difficultés sur lesquelles ils alertent.

La FNSPF demande une audience au chef de l'Etat pour lever les ambiguïtés que ce discours a suscitées chez les sapeurs-pompiers.